

AOÛT 2025

INFORMATIONS UTILES POUR 25-26

LA RENTRÉE SCOLAIRE



MESSAGE AUX ÉLÈVES

Une nouvelle année scolaire commence, pleine de découvertes, de nouveaux copains et d'aventures à partager. Les premiers jours seront consacrés à s'installer en douceur, apprendre à se connaître, découvrir les routines de la classe et commencer l'année en confiance dans une ambiance bienveillante. À très bientôt!

MESSAGE AUX PARENTS

J'espère que vous vous portez bien! Même s'il reste encore plusieurs journées de vacances, nous voulons nous assurer que vous avez l'essentiel pour commencer l'école. Ce guide vous sera utile pour comprendre tout ce qu'il faut savoir afin de débiter l'année du bon pied. Il sera disponible toute l'année scolaire sur le site web de l'école.

D'ici là, le personnel d'entretien ménager fait briller l'école et le personnel administratif prépare le matériel scolaire qui sera prêt à distribuer dès les premiers jours de classe.

Nous avons bien hâte de rencontrer les élèves qui seront nouveaux à notre école et aussi ceux qui seront de retour! Tout sera en place pour faciliter l'adaptation de votre enfant.

Au plaisir de collaborer avec vous!

Cathie Guay, directrice



À PROPOS DE L'ÉCOLE

L'école de l'Odysée compte plus de 380 élèves répartis du préscolaire à la 6^e année.

L'école accueille aussi un groupe de Passe-Partout. Ce sont des enfants de 4 ans qui viennent vivre des activités d'éveil les mercredis après-midi.

En plus des services complémentaires, l'école offre un service de garde et des activités parascolaires.

À RETENIR EN DÉBUT D'ANNÉE

DATES IMPORTANTES

Jour	Évènement	Heure
27 août	Début des classes pour tous les élèves du primaire.	7h35
27 août au 2 septembre	Entrée progressive au préscolaire.	Voir horaire par courriel
27 au 29 août	Plusieurs activités attendent les élèves pour cette première semaine.	N/A
1er septembre	Fête du travail : congé pour tous.	N/A
10 septembre	Assemblée générale des parents	18h30
30 septembre	Prise de présences officielles du ministère.	N/A
13 octobre	Action de Grâce : congé pour tous.	N/A
15 octobre	Publication de la première communication écrite.	16h00
17 octobre	Photo scolaire.	N/A



AUTOBUS ET FOURNITURES SCOLAIRES



- Nous conservons le même fonctionnement pour le débarcadère du matin et du soir : un autobus près de l'entrée du service de garde.
- Les listes de fournitures sont toujours disponibles sur notre site web [ICI](#).

INFOS EN VRAC



ÉCOLE SANS APPAREIL ÉLECTRONIQUE

L'utilisation d'**appareils électroniques personnels** est strictement interdite à l'intérieur de l'école pour les élèves. Si votre enfant possède un cellulaire, par exemple, il devra le laisser à la maison.

Pour éviter toute ambiguïté, il serait donc important que les visiteurs n'utilisent pas leur appareil devant les enfants à l'école.

Merci de votre compréhension.

CALENDRIER ET BULLETIN

Le calendrier scolaire compte 180 jours de classe pour les élèves et 20 journées pédagogiques pour les enseignants. Parmi les journées pédagogiques, certaines sont prévues pour substituer aux journées de fermeture d'école en raison d'une force majeure.

L'année scolaire se divise en 3 étapes et à la fin de chacune d'elles, un bulletin vous informe des progrès de votre enfant. Une première communication écrite vous sera acheminée le 15 octobre pour vous informer sur l'adaptation de votre enfant à l'école.

La première étape se terminera le 7 novembre 2025. Vous serez invités à rencontrer les titulaires et les spécialistes pour échanger sur les points forts et les points à améliorer concernant le cheminement scolaire de votre enfant, les 13 et 14 novembre prochain.

La seconde étape se terminera le 6 mars et la dernière étape se terminera le 22 juin 2025.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi au vendredi
de 7h30 à 11h30
et
de 12h30 à 15h30

odyssee@cassdn.gouv.qc.ca
418-834-2474

HORAIRE DE L'ÉCOLE

PRÉSCOLAIRE

7h55 à 11h15 - 12h50 à 14h21

PRIMAIRE

7h50 à 11h15 - 12h50 à 15h15

SURVEILLANCE ÉCOLE

7h35 à 7h50 - 12h35 à 12h50

SERVICE DE GARDE

7h à 7h35 - 11h15 à 12h35 - 15h15 à 17h45

INFOS EN VRAC (SUITE)



LES COLLATIONS

Les collations doivent être composées d'aliments sains et nutritifs. En tant qu'établissement se préoccupant du bien-être et de la santé des jeunes, nous nous conformons aux recommandations du Ministère de la Santé et de l'Association québécoise des allergies alimentaires concernant les allergies aux arachides et aux autres noix/graines.

En guise de collation santé, nous n'acceptons que les fruits, les légumes (jus, crudités ou compotes), les yogourts et les fromages.

TENUE VESTIMENTAIRE

Par respect des valeurs éducatives promues dans notre milieu, l'école souhaite que les élèves aient une **tenue vestimentaire appropriée à nos valeurs et à la nature des activités.**

En éducation physique, l'élève doit porter des espadrilles, un chandail à manches courtes et un pantalon court. L'élève doit aussi avoir un sac pour ranger ses vêtements.

Nous vous demandons d'identifier les vêtements de vos enfants (ces derniers oublient ou se trompent de temps en temps).



PROJET ÉDUCATIF ET PLAN DE LUTTE

Encore cette année, nos actions prioritaires viseront à atteindre les objectifs fixés dans le projet éducatif et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter ces documents officiels sur notre site web [ICI](#).

RÈGLES DE VIE

Dans l'agenda de l'élève, la direction publie un document synthèse des règles de vie de l'école ainsi que les mesures y étant associées. Vous pouvez déjà consulter une copie de ce document sur le site web de l'école.

Pour tous les élèves du primaire, vous recevrez le [code de vie](#) à signer et à retourner au titulaire de votre enfant lors de la première semaine d'école.

PRÉSENCE OU ABSENCE

RENDEZ-VOUS ET DÉPARTS HÂTIFS

- Si vous désirez rencontrer une enseignante ou un enseignant, veuillez prendre un rendez-vous. Lors des rencontres de classe, l'enseignant vous informera de la façon la plus simple de prévoir cette rencontre. Pour une urgence, vous devez toujours **vous présenter au secrétariat**.
- Si vous devez partir avec votre enfant sur les heures de classe, nous vous demandons de **passer obligatoirement par le secrétariat** puisque la circulation de parents est interdite dans l'école sur les heures de cours. Il s'agit d'une mesure de sécurité et de respect pour l'ensemble des élèves et leurs enseignants.
- Pour les parents qui viennent chercher leur enfant en fin de journée (à partir de 15h15), nous vous prions d'en informer le secrétariat ou le service de garde et **d'attendre votre enfant au trottoir**. L'équipe école fera sortir votre enfant avec les marcheurs à la cloche.
- À partir de 15h35, vous pourrez venir les chercher au service de garde.

ABSENCE DE L'ÉLÈVE

Les parents ont la responsabilité et le devoir d'aviser l'école lors de l'absence de leur enfant, et ce, avant le début des cours. Vous devez donc **indiquer l'absence et le motif de l'absence via l'application Mozaïk Parents**. Encore cette année, un membre du personnel se fera un plaisir de vous aider avec l'installation et l'utilisation de cette application au besoin.

Dès que l'école communique avec un parent pour signifier **une blessure ou une maladie**, nous vous demandons de **venir le chercher dans les meilleurs délais**. Si on ne peut vous joindre, nous communiquerons avec les personnes identifiées sur la fiche de renseignement.

ABSENCE POUR VOYAGE

Plusieurs familles prévoient des absences de leur enfant pendant le temps des classes. Pensons notamment aux voyages dans le sud ou aux tournois de sports. Il s'agit d'un choix familial que nous respectons. Cependant, les enseignants ne fourniront pas de travail ou de révision particulière à l'enfant qui s'absente pour ses raisons. Merci de votre compréhension!

Bonne année scolaire !

